

300 000 euros pour valoriser le paysage de Château-Chalon

leprogres.fr du 31.01.2010



les lignes électriques aériennes vont disparaître / Photo Philippe Trias

L'opération phare consiste à supprimer les réseaux électriques aériens moyenne tension qui traversent les 450 hectares de site classé. Elle coûtera environ 250 000 euros

Après le classement des 450 hectares du site de Château-Chalon en 2006, il fallait songer à redonner à ce paysage son lustre d'antan. Voire l'améliorer encore. « Une opération inenvisageable pour une petite commune », souligne Christian Vuillaume, le maire du village, « et encore bien illusoire même au niveau d'une communauté de communes comme la Haute-Seille », une collectivité qu'il préside également.

Pour une fois pourtant, un partenariat exemplaire a permis au dossier d'avancer très vite. L'opération phare, la suppression du réseau électrique aérien moyenne tension qui traverse le site depuis Voiteur, est prise en charge par ErDF. Qui va également remplacer un transformateur de type cabine haute par une cabine basse intégrée au paysage sur la commune de Château-Chalon. Moyennant la bagatelle d'environ 250 000 euros de travaux. Le village sera alimenté en électricité par une ligne qui arrive à l'opposé, et le réseau enfoui dans sa traversée de la commune. Au passage, cette dernière en profite pour refaire ses canalisations d'eau qui ont soixante-quinze ans, avec l'aide de l'Agence de l'eau

et du conseil général. Le chantier devrait être réalisé dans le semestre.

D'autres opérations sont menées dans le même temps. Une réhabilitation des cabanes de vignes a commencé. Les enseignes des vignerons du secteur, de grands panneaux de type publicitaire, devraient être remplacés d'ici un mois par des pierres levées en harmonie avec l'environnement. Trente-deux au total, pour quinze exploitants. Des relais informations services, qui parleront d'histoire, de culture, de géologie et de viticulture aux promeneurs, seront installés à des endroits stratégiques au printemps. Les marcheurs, justement, bénéficieront de sentiers. Actuellement identifiés, ils doivent être balisés au printemps. Enfin, un bureau d'étude travaille actuellement à la requalification de la décharge située sur le site classé. L'ensemble de ces opérations coûtera environ 300 000 euros, répartis entre ErDF, le SIDEDEC, le conseil général, la DIREN, et, pour une petite part, la commune.

Jean-François Butet